

## PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept et le douze juin à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

**Présents** : MM. Francis CORMIER, Claude MOREL, Mathieu HUILE, Christophe MAFILLE,  
Patrick ONIMUS  
Mme. Catherine BASTIEN, Julie LOFFROY, Karine BERAUX

**Absents excusés** : 0

**Absent excusé ayant donné pouvoir** : MM. Jérôme GOSSET, Jean-Marie MACLET  
Mme Francine WELLHOFER

Mme Catherine BASTIEN a été nommée secrétaire de séance.

### **Approbation du dernier compte-rendu**

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu du 17 mai 2017 à l'unanimité.

### **Délibération pour le retrait de la commune de Guivry du SEZEO**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-19 et L5211-25-1,

VU la délibération n°2017/03 de la commune de Guivry demandant son retrait immédiat du SEZEO,

VU la délibération n°2017/35 du SEZEO par laquelle le syndicat consent au retrait de la commune au 31 décembre 2017,

Considérant que le retrait de la commune de Guivry comptant 249 habitants ne remet pas en cause la représentation du secteur géographique « Force Énergies »,

Considérant la procédure administrative à mettre en œuvre pour permettre le transfert de compétences en accord avec la commune,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CONSENT** au retrait de la commune de Guivry du SEZEO,

- **DEMANDE** à ce que ce retrait intervienne effectivement au 31 décembre 2017 afin de permettre à toutes les structures concernées de prendre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la procédure.

### **Délibération sur les nouveaux statuts du SEZEO**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 portant création du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise par fusion du syndicat des Énergies de la Zone Est de l'Oise et du syndicat intercommunal « Force Énergies »,

VU la délibération du SEZEO n°2017/09 du 16 février 2017 relative à l'adoption des statuts du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise,

Monsieur le Maire rappelle que conformément à la réglementation les statuts doivent être présentés au Conseil Municipal de chaque commune membre du SEZEO qui dispose d'un délai de 3 mois pour rendre un avis.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, rend un avis favorable aux statuts du SEZEO annexés à la présente délibération.

### **Délibération pour accord de prêt relais (extension de la Mairie)**

Le Maire explique au Conseil Municipal un besoin de financement temporaire concernant les travaux d'extension de la Mairie et mise aux normes PMR notamment vis-à-vis du décalage du paiement des subventions du Conseil Départemental et de la DETR.

Le Maire estime ce besoin de financement à 140 000 € sur une durée de 18 mois.

Après consultation de la Banque Postale, Crédit Agricole et Banque Populaire, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la Banque Postale pour un prêt à taux fixe de 0.5 % l'an.

Ce prêt sera contracté pour 18 mois avec possibilité de remboursement partiel ou total avant échéance.

Le Conseil Municipal retient la somme de 400 € pour les frais de dossiers.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'ensemble des documents et dit que les sommes nécessaires sont inscrites au Budget Primitif 2017.

### **Questions diverses / Information du Maire.**

#### Transfert pouvoir de police :

Monsieur le Maire signale son opposition au transfert à la CCPS du pouvoir de police pour les compétences suivantes :

- Accueil des gens du voyage

- Voirie
- Police de la circulation et du stationnement (comprenant également la délivrance des autorisations de stationnement aux taxis)
- Habitat

Demande de Monsieur BENARD pour l'organisation d'un tournoi d'échec le 27 novembre 2017 à la salle de sport :

Le Conseil Municipal donne son accord sur cette participation qui sera gratuite, reste néanmoins la problématique du chauffage et des chaises.

Prochain Conseil :

Le Vendredi 30 juin 2017 à 19h afin de nommer les délégués pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50